

2KS
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 31 allée des Topazes – 97223 LE DIAMANT
951 782 689 R.C.S Fort-de-France

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 15 MARS 2025**

L'an Deux mille vingt-cinq,

Le quinze mars,

A dix sept heures,

Les associés de la société 2KS, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, divisé en 100 actions de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, 31 allée des Topazes – 97223 LE DIAMANT, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- Madame Alexandra Maëlys GARCIA,
Propriétaire de 20 actions ;
- Monsieur Julián Alexis GARCIA
Propriétaire de 20 actions ;
- Monsieur Thibaut, Raphaël COLIN
Propriétaire de 20 actions ;
- La société AXXES INTERACTIVE,
représentée par M. Jean-Marc GARCIA
Propriétaire de 40 actions en usufruit ;

Est également présente, Mme LEBRUN Mathilde, non associée.

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Marc GARCIA, gérant de la société AXXES INTERACTIVE, associée et présidente.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Prise d'acte de la démission de M. NORDEN Stéphane, de son mandat de directeur général au 1er mars 2025 ;
- Nomination de Mme Alexandra GARCIA au mandat de directrice générale au 1er mars 2025 ;
- Prise d'acte de la démission de la Société AJT IMMOBILIER, de son mandat de directrice générale déléguée au 1er mars 2025 ;
- Nomination de M. Juliàn GARCIA au mandat de directeur général délégué au 1er mars 2025 ;
- Nomination de M. Thibaut COLIN au mandat de directeur général délégué au 1er mars 2025 ;
- Nomination de Mme Mathilde LEBRUN au mandat de directrice générale déléguée au 1er mars 2025 ;
- Modification corrélative de l'article 33 des statuts ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport spécial,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée,
- le projet de statuts modifiés.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à la disposition des associés au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prend acte de la démission de M. NORDEN Stéphane en tant que directeur général et ce rétroactivement au 1^{er} mars 2025.

En remplacement, l'assemblée générale décide de nommer Mme Alexandra GARCIA, née le 19 mars 1996 à Fort de France et demeurant 10 Lotissement les Coteaux Ouest 97227 SAINTE LUCE sis en tant que directrice générale à compter rétroactivement du 1^{er} mars 2025. Cette dernière, intervenant à la présente, a d'ores et déjà indiqué que rien ne s'opposait à cette nomination et qu'elle en acceptait les fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prend acte de la démission de la Société AJT IMMOBILIER en tant que directrice générale déléguée et ce rétroactivement au 1^{er} mars 2025.

En remplacement, l'assemblée générale décide de nommer trois nouveaux directeurs généraux délégués :

- M. Juliàn GARCIA, né le 17 octobre 1997 à Fort de France demeurant 10 Lotissement les Coteaux Ouest 97227 SAINTE LUCE,
- M. Thibaut COLIN, né le 19 juillet 1995 à Saint Germain en Laye demeurant 10 Lotissement les Coteaux Ouest 97227 SAINTE LUCE,

- Mme Mathilde LEBRUN, née le 1er octobre 1998 à Kampong Thom (Cambodge), demeurant Quartier Là-haut, Chemin Saintville, 97215 RIVIERE-SALEE

Ces derniers, intervenant à la présente, ont d'ores et déjà indiqué que rien ne s'opposait à ces nominations et qu'ils en acceptaient les fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, suite au vote des résolutions précédentes, décide de modifier l'article 33 des statuts comme suit :

ARTICLE 33 - Nomination des dirigeants

Nomination du Président

Le Président de la Société nommé aux termes des présents statuts, sans limitation de durée, est :

LA SOCIETE AXXES INTERACTIVE

Société à responsabilité limitée au capital de 101 335 euros

Ayant son siège social sis ZI de Californie 3 lot. La Trompeuse – Im. CPL 97232 Le Lamentin

Immatriculée au RCS de Fort de France, sous le numéro 504.897.661

Représentée par son gérant, M. Jean-Marc GARCIA

laquelle déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

Nomination de la Directrice générale

La Directrice générale nommée aux termes des présents statuts est :

Mme Alexandra GARCIA,

née le 19 mars 1996 à Fort de France

demeurant 10 Lotissement les Coteaux Ouest 97227 SAINTE LUCE

de nationalité française

qui déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

Nomination des Directeurs généraux délégués

Les Directeurs généraux délégués nommés aux termes des présents statuts sont:

- **M. Juliàn GARCIA,**

né le 17 octobre 1997 à Fort de France

demeurant 10 Lotissement les Coteaux Ouest 97227 SAINTE LUCE

de nationalité française

- **M. Thibaut COLIN,**

né le 19 juillet 1995 à Saint Germain en Laye

demeurant 10 Lotissement les Coteaux Ouest 97227 SAINTE LUCE,

de nationalité française

- **Mme Mathilde LEBRUN**,
née le 1^{er} octobre 1998 à Kampong Thom (Cambodge),
demeurant Quartier Là-haut, Chemin Saintville, 97215 RIVIERE-SALEE
de nationalité française

qui déclarent accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et l'associée.

Le Président de l'assemblée
M. GARCIA Jean-Marc



Mme Alexandra GARCIA

Signature précédée de la mention « lu et approuvé – Bon pour acceptation des fonctions de Directrice générale »



M. Juliàn GARCIA

Signature précédée de la mention « lu et approuvé – Bon pour acceptation des fonctions de Directeur général délégué »



M. Thibaut COLIN

Signature précédée de la mention « lu et approuvé – Bon pour acceptation des fonctions de Directeur général délégué »

A handwritten signature consisting of several overlapping, horizontal, curved strokes that form a stylized, elongated shape.

Mme Mathilde LEBRUN

Signature précédée de la mention « lu et approuvé – Bon pour acceptation des fonctions de Directrice générale déléguée »

A handwritten signature consisting of several overlapping, vertical, curved strokes that form a stylized, elongated shape.